

**RÉUNION DU BUREAU DU CNIS  
DU 24 JUIN 1999**

---

**Relevé de conclusions**

---

PARTICIPANTS

Membres du Bureau

Organisme représenté ou titre de présence

M.	AMOUDRY Marc	APCM ( <i>suppléant</i> )
M.	BOMPARD Jean-Pierre	CFDT
M.	BOURGEOIS Lucien	FNSEA ( <i>suppléant</i> )
M.	CHAMPSAUR Paul	Directeur général de l'INSEE
M.	DELARUE Jean-Marie	Président du Bureau
M.	FROMENT Pierre	Banque de France ( <i>suppléant</i> )
M.	LE DUIGOU Jean-Christophe	CGT
M.	NESPO Claude	CGPME
M.	PEURÉ Jean-Claude	Banque de France
M.	ZISSWILLER Richard	ACFCI ( <i>suppléant</i> )

Autres participants

M <sup>me</sup>	AMIEL Marie-Hélène	Secrétaire générale adjointe du CNIS
M.	GLAUDE Michel	INSEE
M.	GODINOT Alain	INSEE
M.	ISNARD Michel	INSEE
M <sup>me</sup>	KAGAN Claudine	INSEE
M <sup>me</sup>	MARY Sylvie	INSEE
M.	PUIG Jean-Pierre	Secrétaire général du CNIS

Membres du Bureau absents excusés

M.	BODINEAU Pierre	CESR de Bourgogne (membre du Conseil élu)
M.	DE LAVERNEE Gérard	MEDEF ( <i>suppléant</i> )
M <sup>me</sup>	DEBONNEUIL Michèle	Commissariat au Plan
M.	GIROUD Joseph	FNSEA
M.	GUÉRRÉE Michel	CFTC
M.	LEFEBVRE Jean	CGT-FO
M.	RENARD Yvonick	MEDEF
M.	ROBINE Bruno	ACFCI
M.	ROSSI Jean-Yves	APCM
M.	VALLET Jean	CFE-CGC

ORDRE DU JOUR

- I - Bilan des réunions de formation de mai
- II - Projet d'avis sur les programmes 2000
- III - Concertation au sein du CNIS sur la rénovation du recensement de la population
- IV - Statistique publique et entreprises : retours d'informations aux répondants
- V - Questions diverses
  - . Site CNIS sur l'internet : avancement des travaux
  - . Groupe informel de dialogue entre statisticiens privés et statisticiens publics

---

M. Jean-Marie DELARUE ouvre la séance.

**I - Bilan des réunions de formations de mai**

- 11 des 13 formations se sont réunies du 3 au 31 mai pour examiner, entre autre, les avant-projets de programmes 2000. Comme à l'accoutumée, Système productif ne se réunit qu'à l'automne, n'examinant pas de programme spécifique. Par ailleurs, la mise en place de la concertation sur les méthodes rénovées du recensement de la population sous l'autorité d'Y. FREVILLE a conduit à différer la réunion de Statistiques régionales et locales et à remplacer la discussion sur ce thème par une concertation écrite.
- Il s'agissait du premier cycle de réunions après que le Bureau du 5 novembre dernier ait adopté un ensemble de propositions visant à un meilleur fonctionnement des formations à géométrie inchangée. Ces propositions visent à rendre les réunions plus attractives par la généralisation de l'exposé de synthèse, par un meilleur suivi des travaux et recommandations, par un effort de présentation de thèmes particuliers, par une redynamisation des débats sur les avis d'opportunité et par la recherche de réunions plus courtes. En février le secrétariat a organisé une réunion préparatoire pour chaque formation avec son président et son rapporteur pour mettre au point un ordre du jour correspondant aux objectifs recherchés.
- En terme de participation globale, le résultat est une stabilisation des effectifs (357 participations contre 366 en 1998, année du moyen terme). Par contre, le pourcentage de non-statisticiens s'est accru significativement (48% contre 41%). Les effectifs faibles se concentrent toujours sur Monnaie, finance, balance des paiements, Démographie, conditions de vie, Education, formation et Urbanisme, équipement, logement (moins de 30 participants).

La participation est légèrement plus forte dans les formations de la sphère sociale (+ 10) et un peu moins dans la sphère économique (- 9).

- La généralisation de l'exposé de synthèse par le rapporteur apparaît comme très positive : c'est un gain de temps, une approche moins technicienne et une focalisation sur l'essentiel. L'effort des rapporteurs est à souligner.  
Le développement des aspects thématiques (18 thèmes traités) et suivi de travaux en discussion sur les groupes de travail est un succès. Cet effort a été clairement payant pour la formation Commerce, services avec thème sur l'innovation dans le domaine (26 participants en 1998, 34 en 1999). Le débat est riche aussi à Emploi, revenus avec 3 thèmes particuliers, et présentation de cahiers de synthèses (50 participants).  
Des formations à effectifs faibles peuvent avoir des débats très riches, c'est le cas de Monnaie, finance, balance des paiements où la technicité de la matière fait un peu barrage à la participation mais le débat a été très animé sur la mise en place d'un groupe sur l'investissement direct étranger en France ou encore sur le poste "erreurs et omissions" de la balance des paiements.
- 32 enquêtes ont été examinées au titre de l'avis d'opportunité. Le bilan qualitatif est mitigé. Dans certains cas le débat est très riche, (enquêtes CEREQ sur la formation continue à Education, formation, pourtant là encore formation à petit effectif). Dans d'autres cas, il y a peu de débats pour l'opportunité. La présentation du projet par le responsable de l'opération joue pour beaucoup.

Au total, ces résultats sont encourageants et conduisent à poursuivre l'action dans le cadre des mesures adoptées par le Bureau du 5 novembre 1998.

## **II - Projet d'avis sur les programmes 2000**

La première version du projet d'avis sera transmise aux membres du Conseil qui seront invités à formuler par écrit leurs remarques ou propositions d'amendement.

Le Bureau a souhaité que l'avis général soit modifié sur les principaux points suivants :

- l'ordre des points de l'avis général sera modifié de façon à mettre en évidence l'importance des "grands chantiers" et du "contexte européen" notamment ;
- l'intérêt des progrès dans la connaissance de l'artisanat, figurant dans l'avis général sur le moyen terme 1999-2003, sera rappelé dès l'avis général ;
- le Gouvernement prépare un projet de loi sur la transposition de la directive européenne du 24 octobre 1995 sur la protection des données à caractère personnel. La loi du 6 janvier 1978 sera ainsi profondément modifiée. A l'occasion de cette modification, il convient de rechercher la préservation des besoins en matière statistique ;
- un meilleur accès des chercheurs aux données statistiques requiert l'intermédiation des organismes de recherche.

## **III - Concertation au sein du CNIS sur la rénovation du recensement de la population**

M. Michel GLAUDE informe le Bureau des trois axes de la concertation relative à la rénovation du recensement de la population :

- les mairies : des contacts sont pris d'ores et déjà avec l'association des maires de France (AMF) ; les directeurs régionaux organiseront au tout début de l'automne des réunions avec les mairies ;
- les administrations : les ministères des finances et de l'intérieur sont saisis du projet ;

- les utilisateurs : la concertation est organisée au sein du CNIS ; les 3 groupes de travail constitués lors de la réunion du 22 avril dernier auront tenu deux réunions chacun à la fin juin ; la participation y est très satisfaisante.

M. Michel ISNARD, présentant la participation aux premières réunions des groupes, estime que cette participation ne comporte pas de biais manifeste par rapport aux utilisateurs inscrits dans les groupes.

Le Bureau souhaite être tenu informé des résultats de cette concertation dès que possible.

M. Jean-Marie DELARUE insiste sur l'absolue nécessité d'une bonne concertation avec les mairies et également avec les partenaires sociaux.

#### **IV - Statistique publique et entreprises : retours d'informations aux entreprises ayant répondu aux enquêtes**

M<sup>me</sup> Claudine KAGAN et M<sup>me</sup> Sylvie MARY présentent au Bureau les retours d'informations vers les entreprises ayant répondu à des enquêtes de l'INSEE. Cet exposé est accompagné de la présentation d'exemples de retours d'information adressés à ces entreprises.

Dans le cadre de la Statistique Publique, 5 engagements de qualité ont été affirmés (économie, contrepartie, proximité, fiabilité, confidentialité). Le 2<sup>e</sup> engagement intitulé engagement de contrepartie stipule que les responsables d'enquêtes bénéficiant de la marque Statistique publique doivent restituer des informations statistiques aux entreprises participant à l'enquête. Cette restitution d'informations peut prendre des formes diverses. En 1998, un effort particulier a été réalisé par l'INSEE pour développer des retours d'informations sous forme de document recto-verso. L'INSEE ne partait pas de rien car la pratique de ce retour d'information existait déjà pour quelques enquêtes, en particulier l'Enquête Annuelle d'Entreprises dans les services. Mais diverses améliorations ont été apportées et la pratique systématisée. D'autres formes de retours d'informations tels que l'envoi de publications existantes ou l'accès privilégié à un serveur vidéotex ont par ailleurs continué d'exister et des réflexions ont démarré pour développer l'accès à des bases de données.

Les réalisations de l'année 1998 ont porté essentiellement sur le document intitulé "Résultats d'enquêtes". Les améliorations ont porté sur la forme du document, le contenu, le destinataire et une organisation a été mise en place pour répondre à l'augmentation des volumes.

Ainsi les mesures suivantes ont-elles été adoptées :

- identifier avec précision dans l'entreprise le destinataire du retour d'informations ;
- se préoccuper de la demande de l'interlocuteur pour définir le contenu : sélectionner les données intéressantes pour l'interlocuteur, enrichir avec d'autres sources, utiliser des termes compréhensibles et sans ambiguïté, expliciter les définitions ;
- une présentation attrayante pour gagner en visibilité : une maquette en couleur a été créée à la disposition des gestionnaires d'enquêtes ;
- tester le projet de restitution auprès des entreprises : les tests auprès des entreprises sont une étape fondamentale pour valider ou améliorer un projet de retour ;
- accélérer les délais de la restitution : les délais ont varié entre 9 mois et 15 mois selon les enquêtes ;
- favoriser l'information vers les entreprises en indiquant les coordonnées de la direction régionale la plus proche et si possible le nom d'un correspondant.

En 1998, 7 enquêtes nationales ont donné lieu à des retours d'informations élaborés dans cette optique : ils représentent un total de 161 000 retours d'informations.

Le Bureau a témoigné de son vif intérêt pour les documents présentés et a marqué son attachement à cette démarche, qui s'inscrit dans la nécessité, qu'il a fréquemment rappelée, d'une étroite association des entreprises aux résultats des enquêtes auxquelles elles ont participé.

## V - Questions diverses

- M. Alain GODINOT informe le Bureau de l'avancement de la mise en place du site du CNIS sur l'Internet, notamment de l'architecture retenue afin d'assurer une meilleure sécurité possible. Les membres du Bureau qui le souhaitent pourront tester le site avant sa mise en service prochain pour septembre 1999.  
Le Bureau souhaite que l'accès au site par l'intermédiaire de nombreux autres sites soit recherché.
  
  - M. Alain GODINOT informe le Bureau de l'état des travaux du groupe informel de concertation entre statisticiens publics et statisticiens privés sur la transposition en droit français de la directive européenne du 24 octobre 1995 sur la protection des personnes à l'égard du traitement des données individuelles et de leur circulation, présidé par M. BEHMOIRAS.  
Le groupe a tenu quatre réunions. En l'état actuel de ces réflexions, cinq préoccupations majeures ont été exprimées par les statisticiens :
    - 1) faire accepter le principe de réutilisation à des fins statistiques, de recherche scientifique ou historique de données collectées à d'autres fins ;
    - 2) réduire le champ des contrôles a priori des traitements opérés par les statisticiens, même dans le cas des statistiques publiques, pour des données issues d'enquêtes assorties de l'obligation de répondre ;
    - 3) affiner le concept de consentement éclairé de la personne interrogée sur des sujets sensibles lorsque des garanties appropriées sont données ;
    - 4) faire émerger le principe de codes de déontologie professionnels agréés par une autorité publique et assortis de dispositions contraignantes organisées par des professions en cas de manquements ;
    - 5) disposer d'un véritable service public de d'échantillonnage.
 Les quatre premiers points sont en relation directe avec la transposition de la directive.  
 Tel qu'il est rédigé aujourd'hui, l'avant-projet de loi apparaît satisfaisant pour l'essentiel aux statisticiens, si ce n'est qu'une disposition à la formulation ambiguë, relative aux traitements visant l'établissement de profils, pourrait conduire à mettre l'ensemble de la statistique sous une surveillance particulière.  
 En termes de calendrier, le programme de travail du gouvernement et du Parlement est maintenant connu. Le groupe ayant prévu de se séparer fin septembre, ses conclusions pourront être disponibles à temps. Le Bureau souligne néanmoins qu'il sera sans doute plus prudent de faire connaître l'essentiel des propositions dans le cadre de la concertation interministérielle prenant fin mi-juillet.
  
  - M. Jean-Pierre PUIG informe le Bureau que Mme Roxane SILBERMAN, Directrice de recherche au CNRS et Directrice du LASMAS, a été chargée d'une mission par le Ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le thème de l'accès des chercheurs en sciences sociales aux données statistiques. Dans ce cadre, Mme SILBERMAN s'est interrogée sur une question se situant en amont du thème principal de sa mission, à savoir si le monde de la recherche est correctement associé au stade de la définition des enquêtes, donc aux travaux du CNIS.  
 Un contact a eu lieu entre le secrétariat du CNIS et Mme SILBERMAN le 9 juin dernier pour examiner ce point. Le Conseil comprend au titre de l'enseignement supérieur, 4 représentants, membres du Conseil et également 4 comme représentants des chercheurs en sciences économiques et sociales. Par ailleurs, parmi les 8 personnalités qualifiées du Conseil, 3 exercent des fonctions de recherche ou de professeur d'université : MM. FREYSSINET, de BOISSIEU, FREVILLE et chacun préside une formation. Enfin, un comptage a été fait sur la participation des chercheurs aux réunions de printemps 1999 des formations du CNIS. Au total, 26 chercheurs et 10 représentants d'instituts de recherche effectuant des enquêtes statistiques (INED, INRETS, CEREQ, CEE, CREDES) soit 36 participations.  
 La recherche est donc présente dans les travaux du CNIS mais peut-être conviendrait-il de s'assurer de la représentativité des chercheurs présents et d'identifier les "grands absents" éventuels.
-

Documents préparatoires

- Rapport sur les observatoires économiques et sociaux de Jean ROUCHET (n°37/D001 du 3 juin 1999)
- Projet d'avis du Conseil sur les programmes statistiques 2000 (n°193/D130 du 15 juin 1999)
- Documents remis aux membres des groupes de travail sur la rénovation du recensement
- Textes relatifs à la réforme de la Commission des comptes et des budgets économiques de la Nation

Documents diffusés en séance

- Les formations du CNIS : quelques statistiques
- Remarques du MEDEF sur le projet d'avis sur les programmes 2000
- Propositions de modification de l'APCM sur le projets d'avis sur les programmes 2000
- Documents remis aux membres des groupes de travail sur la rénovation du recensement et point d'information sur les groupes de travail
- Résultats d'enquête
- Agenda du CNIS du deuxième semestre 1999

Prochaine réunion du Bureau :

Mercredi 17 novembre 1999 à 10 heures  
à l'INSEE

Destinataires :

M<sup>me</sup> et MM. les membres du Bureau du CNIS